

CONSEIL DE QUARTIER MONTGUICHET

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2026

Établi à partir des notes prises par Mme Marjorie QUIGNON

Présents :

- Stéphane AUJÉ, Adjoint de quartier Franceville ;
- Muriel BOUSSUGES, Adjointe de quartier Jean Bouin / Jean Moulin ;
- Constantin ANGHELIDI, Mourad BENMEDDOUR, Martine GIRARD, Jean-Claude NOVIC, Marjorie QUIGNON, conseillers de quartier – collège Habitants ;
- Mme Aïcha MEDJAOUI (*Centre socioculturel Les Hauts de Gagny*), conseillère de quartier – collège Associations ;
- M. Yannh POLANI, collaborateur de cabinet du Maire.

Absents :

- Wenceslas BANKAKA NSIALA NDOMBE, Lydie DJAMEN, Alexandre DUDA, Bagis ESMEK, Jean-Luc GARCIA, Laurent GIRARD, conseillers de quartier – collège Habitants ;
- Steve MOUTOUSSAMY (*Centre socioculturel Jacques Prévert*), Jocelyne LAPORTE (*Amicale des locataires de Jean Moulin*), Jawed BENTARCHA (*AS Dahlias*), Brigitte MAZZOLA (*ENDEMA 93*), conseillers de quartier – collège Associations.

Pour rappel :

Le Conseil de quartier est un lieu d'information et de réflexion sur la vie du quartier. Il est force de proposition et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier.

Le Conseil de quartier est consulté sur les projets ayant un impact sur le quartier ou sur la Ville.

Le Conseil de quartier peut exercer un droit d'alerte et interpeller le Maire sur un problème concernant le quartier.

Ordre du jour

- Présentation des nouveaux Adjoints de quartier
- Organisation des quartiers Franceville et Jean Bouin / Jean Moulin dans l'attente du renouvellement du Conseil de quartier.
- Modalités de renouvellement des Conseils de quartier et calendrier prévisionnel.
- Questions diverses et tour de table.

Préambule

Mme Valérie PIET, conseillère de quartier – collège Habitants, a fait part au cabinet du maire de son souhait de démissionner du Conseil de quartier de l'ex-Montguichet.

- ⇒ Les membres du Conseil de quartier prennent acte de la démission de Mme Valérie PIET et la remercient pour son implication tout au long du mandat écoulé. M. POLANI précise que cette démission sera officiellement actée dès réception d'un courrier adressé au maire par l'intéressée.

Présentation des nouveaux Adjoints de Quartier

A la suite du renouvellement intégral du Conseil municipal, quatre Adjoints de quartier ont été élus :

- Diarrafa DIALLO, Adjointe de Quartier Grand Centre
- Stéphane AUJÉ, Adjoint de Quartier Franceville
- Muriel BOUSSUGES, Adjointe de Quartier Jean Bouin / Jean Moulin
- Loïc GUIHENEUF, Adjoint de Quartier Grand Sud

La création des conseils de quartiers « Franceville » et « Jean Bouin / Jean Moulin » résulte du redécoupage de l'ancien conseil de quartier Montguichet. Cette nouvelle organisation prendra effet au début de l'année 2027, à l'occasion du renouvellement intégral des conseils de quartiers.

Par ailleurs, afin de renforcer la coordination entre les conseils de quartier, M. Yannh POLANI, collaborateur de cabinet du Maire en charge de la démocratie locale et du suivi des actions de ces instances, assure le lien entre les adjoints de quartier, les conseils de quartier et les services municipaux. Il veille ainsi à faciliter la coordination des initiatives et à garantir la bonne prise en compte des problématiques soulevées.

Renouvellement des conseils de quartier

Le mandat 2023-2026 touchant à sa fin, l'intégralité des Conseils de quartiers seront renouvelés début 2027 pour un mandat de 3 ans (2027-2030) selon le calendrier suivant :

- Septembre 2026 : Appel à candidatures dans *Gagny Magazine*, et autres supports de communication de la Ville
- De septembre à novembre 2026 : Période de dépôt des candidatures
- 12 novembre 2026 : Tirage au sort des conseillers de quartier (tous les candidats seront tenus au courant du résultat, qu'ils aient été tirés au sort ou non)
- Décembre 2026 : Publication de la liste des nouveaux conseillers de quartier dans *Gagny Magazine et sites internet*
- Janvier 2027 : Réunion plénière d'installation des nouveaux conseillers de quartiers

Les membres sortants des Conseils de quartiers peuvent candidater.

À noter : il sera demandé à l'ensemble des candidats de présenter brièvement leurs motivations pour intégrer le conseil de quartier.

Questions diverses et tour de table

Les conseillers de quartier ont dressé un premier bilan depuis leur nomination.

Ils ont tout d'abord regretté l'absence de réunion du conseil de quartier avec l'adjoint de quartier du mandat précédent, ainsi que le manque de communication d'informations sur la vie du quartier (notamment lors d'événements organisés dans le quartier). Ils demandent à être plus intégrés dans les actions au sein de chaque quartier.

La question de la présence (ou au moins de l'invitation) des conseillers de quartier lors des diagnostics en marchant se pose. Les adjoints de quartier devront être vigilants sur ce point à l'avenir.

Les conseillers de quartier ont unanimement apprécié d'avoir pu participer au choix des projets durant les budgets participatifs qui ont été organisés pendant le mandat.

- ⇒ Sur l'absence de réunions, les deux nouveaux adjoints de quartier s'engagent à réunir les conseils de quartier plus régulièrement qu'auparavant. Par ailleurs, M. le Maire souhaitant renforcer l'implication des conseils de quartier dans la vie municipale, il sera proposé que ceux-ci soient représentés lors des différents événements municipaux (Fête lacustre, Fête des vendanges, Estivales, Forum des associations, etc.) par la tenue d'un stand. Cette présence permettra de

mieux les faire connaître aux Gabiniennes et aux Gabiniens et de favoriser les échanges avec les habitants.

Concernant les problèmes du quartier, les conseillers de quartiers expriment leur inquiétude pour les habitants qui vivent à proximité du stade Alain Mimoun. En effet, ce stade génère des nuisances et des dégradations, notamment en raison d'intrusions d'individus le soir et la nuit dans l'enceinte du stade.

⇒ Conformément au projet présenté par M. le Maire lors des dernières élections municipales, cet espace fera l'objet d'une réhabilitation et d'une sécurisation au cours du mandat. Les travaux prévoient notamment sa couverture et sa fermeture afin de limiter les incivilités qui y sont constatées.

Prochaine réunion

Il sera proposé une prochaine réunion avant la fin de l'année 2026 afin de faire le bilan sur le mandat 2023/2026. La date reste à définir.